

Compte-rendu de l'Atelier « Site Web - Annuaire » du Conseil des associations

Vendredi 2 Octobre 2009 - 18h00

Salle du 2^{ème} étage - Hôtel de Ville

Représentants associatifs : MJC Nomade, NDoumbe land, ESCape-MJC Etoile, MJC Lorraine, Vivre Dans la Ville, D'Hier à Demain, France Bénévolat, Tricot Couture Service, ECLORE, ASEEV, Trans'cultures et Différences et Découvertes.

Elu(s) : Azzam CHEIKH (délégué aux Associations) et Manu DONATI (délégué à la Démocratie Participative).

Service : Service Vie Associative.

Excusé(e)s: Les Amis de Poa, Mic On Street et UFAL.

La réunion consistait en la présentation des différents projets, ainsi que le choix d'un logo.

1. Le choix du logo

Un concours pour le choix du futur logo du Conseil des Associations de la Ville de Vandœuvre avait été organisé. Au cours de la soirée, les représentants ont voté pour un des logos :

Sept personnes ont voté pour celui-ci :



Sur les 4 logos suivants, 3 ont voté pour le 2^{ème} (à condition de remplacer le vert par le bleu), et 9 pour le 4^{ème} (à condition de mettre le « o » d'associations en noir, et d'enlever le « de » de Vandoeuvre-lès-Nancy) :



C'est donc le dernier logo des 4 précédents qui est choisi. Le gagnant recevra un « panier associatif » lors de la prochaine Fête des Associations (20 juin 2010).

2. Présentation des projets

Le service vie associative s'est chargé de réaliser un Power Point et d'expliquer les différents projets (cf. le Power Point joint). Il est précisé que le projet définitif sera choisi par les élus réunis en commission. En effet, la municipalité finançant le site, il a été demandé à ce que les procédures administratives soient respectées.

Après présentation des différents projets, une question s'est posée. Le projet « A » propose beaucoup de modules intéressants. Mais les autres peuvent-ils s'aligner dessus ? Le service vie associative est donc chargé de se renseigner auprès des différentes entreprises.

Résultats de la prise de renseignements : un mail a été envoyé aux entreprises proposant les projets « B », « C », et « D ». Il n'y a pas eu de réponse concernant le projet « C ». Par contre, les projets « B » et « D » pourront offrir les mêmes modules, dans la mesure où ils partent d'une feuille blanche. Tout est donc réalisable si on le demande.

3. Annuaire des associations

En tout dernier lieu, les élus présents ont proposé la création d'un annuaire des associations de la Ville. Des plaquettes des associations de Nancy, ainsi que de Digne-les-Bains, ont été présentées. Une discussion s'en est suivie. Ceci devra faire l'objet d'une nouvelle discussion.

Aucune date n'a encore été fixée pour la prochaine réunion.